Extrait du Rencontres Sociales

http://rencontres-sociales.org/spip/spip.php?article2479

Edito de la lettre du 2 mars 2011

- Editos de la Lettre de Rencontres sociales -

Date de mise en ligne : mercredi 2 mars 2011

Rencontres Sociales

Le GEMA présente ses chiffres 2010 et marque ses différences

Ce 1er mars, Gérard Andreck en tant que président du GEMA présentait, aux côtés de Jean-Luc de Boissieu, son délégué général, les chiffres 2010 du groupement, ses positions et propositions. Il a pu ainsi marqué les spécificités des assureurs mutualistes face aux grands enjeux économiques et sociaux du secteur.

Le GEMA qui regroupe 47 sociétés adhérentes compte 20,7 millions de sociétaires et 23,3 millions de personnes couvertes si l'on ajoute les 2,5 millions de jeunes scolaires notamment à travers la MAE. En outre ses structures d'assurances-vie comptent 4,2 millions de souscripteurs.
Mais ce qui est plus significatif est la croissance de ces chiffres par rapport à 2009 dans un contexte difficile, + 400.000 sociétaires non-vie et 140.000 assurés vie et des cotisations en hausse (4% pour le non vie et 10,5% pour le secteur vie) à un rythme supérieur à celui des assureurs FFSA. (Fédération française des sociétés d'assurance)

Ces chiffres sont à considérer dans un contexte marqué par une hausse de la sinistralité, due aux évolutions climatiques notamment, et des incertitudes fiscales.
Ce contexte implique des augmentations tarifaires regardées comme justifiées par les directions des Assurances et du Trésor du MINEFI mais qui nécessiteront un travail d'explication auprès des sociétaires.

La distinction avec les assureurs FFSA se retrouve face à de grands enjeux de société comme la dépendance. Dans ce grand débat, en phase avec la FNMF, le GEMA fait entendre sa différence en proposant un système alliant solidarité nationale et intervention des complémentaires santé. Il converge ainsi avec certaines propositions sénatoriales mais s'oppose au contrat d'assurance obligatoire proposé par la Majorité (rapport Rosso-Debord) et le MEDEF, et diffère de la prise en charge par la seule solidarité nationale défendue tant par le PS que les organisations syndicales.

Autre débat, même s'il est moins "grand public", celui autour du statut européen des mutuelles qui mobilise actuellement un grand nombre de députés du Parlement de Strasbourg pour une reconnaissance des spécificités mutualistes.

Le travail, déjà entrepris par bien des sociétés adhérentes du GEMA pour sensibiliser et mobiliser leurs sociétaires autour de ces enjeux, est sans doute un moyen de défendre et promouvoir ces spécificités.

Jean-Philippe Milesy, Délégué général de Rencontres sociales

Illustration : logo du GEMA

Copyright © Rencontres Sociales